

**Tableau QC-2 : Établissements institutionnels et communautaires situés à moins de 2 km de la limite de l'emprise de la ligne projetée – Juillet 2020**

Établissement	Emplacement	Distance entre l'établissement et la limite de l'emprise <sup>a</sup>
MRC des Appalaches (région de la Chaudière-Appalaches)		
Thetford Mines		
École Saint-Louis (primaire)	539, rue Saint-Louis	1 000 m
Polyvalente de Black Lake (secondaire) incluant le Centre de formation professionnelle de Black Lake	499, rue Saint-Désiré	1 200 m
Centre de la petite enfance (CPE) Le Champignon	1164, boulevard Lemay	1 950 m
Centre de la petite enfance (CPE) Parc-en-Ciel	566, rue Christophe-Colomb	1 100 m
Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) du Lac-Noir	4064, rue du Foyer	1 300 m
Hôtellerie Nouvel Âge (résidence privée pour aînés)	2805, boulevard Frontenac Ouest (route 112)	480 m
Domaine Saint-Désiré (résidence privée pour aînés)	491, rue Saint-Désiré	1 210 m
MRC du Granit (région de l'Estrie)		
Stratford		
École Dominique-Savio (primaire)	150, avenue Centrale Nord (route 161)	980 m
Le Château Marysia (résidence privée pour aînés)	141, avenue Centrale Sud (route 161)	840 m
Stornoway		
École de la Rose-des-Vents (primaire)	475, route 108	1 040 m
Nantes		
École de la Source (primaire)	1249, rue Principale (route 161)	970 m
Les calculs sont basés sur le tracé de la ligne présenté dans l'étude d'impact sur l'environnement. Ils tiennent compte de l'optimisation du tracé à Thetford Mines.		

Sources : Commission scolaire des Appalaches, Non daté ; Commission scolaire des Hauts-Cantons, Non daté ; Québec, MFA, 2019 ; Québec, MSSS, 2017 ; Québec, RAMQ, 2019.